

Développement durable

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport de gestion / Musée national suisse**

Band (Jahr): **131 (2022)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Développement durable.

Le MNS a à cœur de réduire les nuisances environnementales liées à son activité et ses produits, de concevoir des processus internes plus durables et de s'engager en faveur d'une plus grande durabilité sociale. Le MNS distingue les domaines de l'écologie, de l'économie et du social, et part du principe que le développement durable ne peut être assuré qu'en tenant compte de ces trois aspects de manière équilibrée. Nous considérons en outre la durabilité comme une stratégie d'avenir globale. En effet, chacun de ces trois domaines contribue à la mise en œuvre d'une forme de développement durable viable à long terme.

En 2022, le MNS a renforcé les mesures existantes relatives à la durabilité tout en introduisant un grand nombre de nouvelles.

L'extension de l'installation photovoltaïque sur les toits du Centre des collections (n° 1 de l'illustration sur la double page suivante) permettra vraisemblablement de produire 50 % de l'électricité nécessaire à partir de 2023. Au total, 1639 modules répartis sur 2670 mètres carrés fournissent près de 450 000 kilowattheures d'électricité par an. Le Centre des collections possède ainsi la plus grande installation photovoltaïque de tous les bâtiments de la Confédération. Dans le cadre de l'installation des modules solaires, un nouveau schéma de plantation a été mis en œuvre sur la surface de la toiture encore libre, contribuant à favoriser la biodiversité (2). Cette végétalisation profite non seulement aux abeilles sauvages, aux oiseaux et aux chauves-souris, mais aussi aux personnes qui travaillent dans ce bâtiment, car les plantes permettent de considérablement limiter la hausse de température en été. Le Château de Prangins met également un point d'honneur à favoriser la biodiversité dans son Potager et son parc, notamment grâce à sa collaboration avec une association d'apiculteurs locale (8).

Selon le rapport de gestion des ressources et de management environnemental de l'administration fédérale RUMBA, les activités du MNS ont généré des émissions d'environ 356 tonnes de gaz à effet de serre en 2021. La chaleur en représente la plus grande part, soit près de 59 %. Depuis plusieurs années déjà, le FHS achète du chauffage urbain et de l'électricité verte, produits à partir de biomasse régionale et neutres en carbone. À Prangins, un chauffage à pellets (7) fournit la chaleur à partir d'une énergie renouvelable. Les mesures supplémentaires mises en œuvre au cours de l'année sous revue devraient permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'avenir. Il s'agit notamment d'une meilleure coordination des transports logistiques, du remplacement d'un véhicule de transport à moteur thermique par un véhicule électrique (5) et de l'utilisation de technologies numériques pour le suivi conservatoire des prêts (3). Au Musée national, les éléments de scénographie réutilisables ont été développés (10), et les réglages des installations techniques du bâtiment ont été optimisés (12).

Sur les toits du
Centre des collections,
1639 modules
photovoltaïques
répartis sur 2670 m²
fournissent près
de 450 000 kWh
d'électricité par an.

Après un appel aux collaborateurs en quête d'idées de mesures de développement durable faciles à mettre en œuvre, de nombreuses propositions ont été recueillies, dont la plupart ont déjà pu être appliquées sur certains, voire tous les sites du MNS. Citons notamment le tri systématique des déchets (4), l'élargissement de l'offre végétarienne lors des vernissages (15), l'usage de verres et de tasses à la place de gobelets en plastique ainsi que de récipients réutilisables pour les repas à emporter (16), l'utilisation d'eau du robinet au lieu d'eau minérale en bouteille ou la réduction de la consommation de papier grâce à une nouvelle politique d'impression (18). D'autres mesures du quotidien ont également été mises en place sur les conseils de la ville de Zurich dans le cadre de son offre Öko-Kompass (13).

Outre la durabilité environnementale, le MNS a mis en œuvre des mesures dans le domaine de la durabilité sociale. La présentation du Potager du Château de Prangins a été revue, et de nouvelles offres pour les familles (9) mettent en lumière l'importance de la culture durable. En outre, le Musée national a conçu et lancé des visites guidées pour les personnes malvoyantes (11), qui ont rencontré un franc succès. Lors de la planification des futures expositions, des thèmes axés sur la gestion de l'environnement ont été proposés (14) et des offres intergénérationnelles ont été élaborées (17). Comme les années précédentes, la question de l'égalité des sexes a continué à être prise en compte (6), notamment dans le cadre des embauches ou de la participation d'expertes et d'experts externes aux conférences et visites guidées.

Mesures d'économies d'énergie en période de crise énergétique

Conséquence de la guerre en Ukraine, la pénurie d'énergie touche aussi la Suisse. Bien que le MNS ne dépende pas directement du pétrole et ne soit que très peu dépendant du gaz, il doit, en tant que gros consommateur, définir des mesures applicables aux différents niveaux d'escalade de la crise énergétique. De fait, le MNS a appliqué les premières mesures d'économies d'énergie en accord avec la campagne du Conseil fédéral. Parmi ces mesures figurent l'extinction systématique de l'éclairage des pièces inoccupées, l'extinction des appareils et dispositifs non indispensables dans les bureaux, ateliers et studios, le réglage du chauffage sur 20 degrés Celsius ou encore la réduction de l'éclairage dans les bâtiments, parcs et jardins.

*Double page suivante :
Aperçu d'une sélection de mesures
prises par le MNS en matière
de développement durable.*



2

1

3

4

5

6

7

8

9

